



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**Direction Nationale du Burkina**

Direction de l'Agence Principale de Ouagadougou

Service de l'Administration, du Patrimoine et de la Sécurité

## CAHIER DES CHARGES

---

Remplacement du système de sonorisation de conférence de la salle de réunion  
du 8<sup>ème</sup> étage de l'Agence Principale de la BCEAO à Ouagadougou

## SOMMAIRE

1 OBJET DE LA CONSULTATION.....	3
2 CONSIDERATIONS GENERALES.....	3
2.1 Garantie, Maintenance et Appui Technique.....	3
2.2 Complément d'information.....	3
2.3 Assurances.....	3
2.4 Arbitrages et Compétence de juridiction.....	3
3 DISPOSITIONS FINANCIERES.....	4
3.1 Contenu du prix.....	4
3.2 Montant des offres.....	4
3.3 Modalités de paiement.....	4
4 SPECIFICATIONS TECHNIQUES.....	4
4.1 Description sommaire des installations existantes.....	5
4.2 Fourniture et installation d'un nouveau système de sonorisation, de conférence numérique et de traduction simultanée.....	6
5 MODALITES DE SOUMISSION.....	7
5.1 Présentation des offres.....	7
5.2 Présentation de la société et/ou des sous-traitants.....	7
5.3 Offre technique et financière.....	8

## **1 OBJET DE LA CONSULTATION**

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) envisage de remplacer le système de sonorisation de conférence de la salle de réunion du 8<sup>ème</sup> étage de l'immeuble abritant l'Agence Principale de la BCEAO à Ouagadougou sis Abdoulaye FADIGA à Ouagadougou au Burkina.

Les soumissionnaires sont invités à présenter une offre unique pour l'ensemble de ces prestations.

L'offre, pour être complète, doit intégrer le démontage des anciens équipements de la salle, le remplacement par de nouveaux appareils et la formation des équipes techniques de la BCEAO à l'exploitation et à l'entretien courant des nouvelles installations.

## **2. CONSIDERATIONS GENERALES**

Toute offre qui ne répondra pas explicitement aux exigences du cahier des charges sera rejetée pour non-conformité.

Aucune réclamation ne pourra être faite à la BCEAO quant à la justification de ses choix lors de l'adjudication. **Par ailleurs, la Banque pourra exiger du fournisseur de prouver l'origine ainsi que l'état neuf des équipements à installer**

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'octroi de contrats.

### 2. 1 Garantie, Maintenance et Appui Technique

La durée minimale de la garantie devra être d'un (1) an pour tous les équipements et les logiciels livrés.

### 2. 2 Complément d'information

En vue de l'élaboration de leurs propositions, les soumissionnaires pourront demander des informations complémentaires par messagerie ou par fax à l'adresse suivante :

**Monsieur le Directeur National de la BCEAO pour le Burkina**  
**email : [courrier.Cdn@bceao.int](mailto:courrier.Cdn@bceao.int) / Avenue Gamal Abdel Nasser**  
**01 BP 356 Ouagadougou 01 - Burkina Faso**  
**Tel. (226) 25 30 60 15 / 25 49 05 00 - Fax. (226) 25 31 01 22 - OUAGADOUGOU**

Les demandes d'information sont recevables dans un délai de dix (10) jours après la publication de l'appel d'offres. Le cas échéant, la réponse de la BCEAO sera donnée par écrit et adressée à l'ensemble des soumissionnaires.

### 2. 3 Assurances

Les fournisseurs et/ou leurs sous-contractants devront, à leur charge, souscrire à des polices d'assurance valables pendant toute la durée du contrat et couvrant au moins les risques de transport, d'installation et de responsabilité des tiers.

### 2. 4 Arbitrages et Compétence de juridiction

Tout litige sera réglé à l'amiable. A défaut, le différend est, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement d'arbitrage du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de Ouagadougou (CAMC-O) et tranché par un (1) arbitre nommé conformément à ce Règlement.

---

L'arbitrage a lieu à Ouagadougou et se déroule en langue française. Le droit applicable au fond du litige est le droit burkinabè.

### **3. DISPOSITIONS FINANCIERES**

#### **3. 1 Contenu du prix**

Les prix prévus comprennent l'ensemble des dépenses, charges et aléas résultant des travaux à quelque titre que ce soit, y compris toutes les sujétions particulières découlant de la nature des prestations, des lieux et des circonstances locales telles que :

- les frais de déplacement ;
- les frais de fonctionnement ;
- tous frais nécessaires non explicitement cités.

Ils comprennent aussi le bénéfice de l'Entrepreneur.

#### **3. 2 Montant des offres**

Les offres devront faire ressortir le coût hors taxes et hors droits de douane (HT-HDD) de l'ensemble du matériel livré et installé dans les locaux de la BCEAO à Ouagadougou et celui des prestations associées.

Par ailleurs, l'emploi par l'Entrepreneur de main-d'œuvre déplacée ainsi qu'éventuellement, l'utilisation de moyens de transport exceptionnels, même avec l'accord d'autorités administratives, ne sauraient ouvrir à l'Entrepreneur un droit quelconque à supplément ou indemnité, les dépenses susvisées étant réputées incluses dans le prix proposé.

Pour l'appréciation des prestations, notamment pour l'établissement de son prix, le soumissionnaire reconnaît avoir eu connaissance des lieux sur la base de laquelle il a établi son prix qui tient compte de toutes les contraintes relatives aux prestations.

#### **3. 3 Modalités de paiement**

Les sommes dues seront payées, par virement, aux échéances ci-après :

- 30% : avance de démarrage contre le dépôt d'une caution bancaire d'égal montant ;
- 50% : après livraison du matériel constatée par bordereau de livraison du matériel ;
- 15 % : à la réception provisoire et constatation du bon fonctionnement des installations réalisées, sanctionnée par un procès-verbal ;
- 5% : à la réception définitive constatée par un procès-verbal de réception, après la période de garantie de douze (12) mois.

Toute avance devra être cautionnée à 100% par une banque de premier ordre agréée par la BCEAO. Les fournisseurs devront préciser dans leur offre leurs conditions de paiement.

### **4. SPECIFICATIONS TECHNIQUES**

la salle de réunion du 8<sup>ème</sup> étage de l'immeuble abritant l'Agence Principale de la BCEAO à Ouagadougou au Burkina est utilisée pour les réunions, Elle est équipée d'un système de sonorisation de conférence autour d'une unité centrale et pupitres microphones délégués.

Cet ensemble sera remplacé par des équipements de conférence plus modernes entièrement numériques et automatisés.

#### 4. 1 Description sommaire des installations existantes

Le système de conférence et de sonorisation à remplacer est composé d'un ensemble de pupitres microphones pour un (1) président et vingt-cinq (25) pupitres délégués construit autour d'une unité centrale. Cet ensemble, de marque SENNHEISER et de modèle SDC 8200 CUM est complété et piloté par un groupe d'appareils mis en rack de 19 pouces et constituant la régie technique.

La liaison entre les pupitres est réalisé à l'aide des cordons de type RJ45-RJ45.

Les appareils mis en rack comprennent une unité de commande et d'alimentation des pupitres microphones de conférence et un amplificateur pour alimenter les hauts parleurs de sonorisation.

La présente consultation a pour but de remplacer ces équipements par un nouveau système plus moderne.

#### 4. 2 Fourniture et installation d'un nouveau système de sonorisation, de conférence de très haute qualité

Les spécifications minimales des équipements à fournir sont les suivantes :

- un système de conférence numérique pour trente (30) participants (28 délégués, 1 Président et 1 assesseur). Il sera réalisé autour d'une unité centrale et de pupitres munis de microphones type « col de cygne » de 40 cm de long. Le type de pupitre doit être choisi en fonction des emplacements de l'existant de manière à ne pas trop dénaturer la table de conférence. Le soumissionnaire devra expliquer clairement sa solution notamment en ce qui concerne le système de sonorisation, les raccordements et le plan d'installation et fournir des justificatifs ;
- chaque pupitre disposera de son bouton de prise de parole, d'un bas-parleur et d'un microphone de type « col de cygne » de 50 cm. Le pupitre du « Président » sera doté d'un bouton de priorité et de coupure de parole ;
- les câbles de raccordement inter-pupitres seront protégés sous les tables où il existe un passage de câbles sous forme de goulottes. Le câble de liaison avec l'unité centrale sera, dans la mesure du possible, du type RJ45 de sorte à permettre d'utilisation des câbles existants qui passent sous le parquet en marbre de la salle ;
- la sonorisation de la salle sera assurée par un ensemble de haut-parleurs à deux voies judicieusement répartis dans la salle, alimentés par un amplificateur adapté derrière un système de mixeur et d'éliminateur de larsen de bonne qualité. L'ensemble sera complété par deux (02) microphones portables et sans fil (insensibles aux ondes radios GSM-LTE), raccordés sur le système de sonorisation. Tous les appareils seront installés dans un rack de 19 pouces ;
- Il sera prévu, sur la partie sonorisation de conférence, une solution d'enregistrement audio de format usuel (MP3, AAC, WMA, etc) des discussions sur un support de type amovible (Clé USB ou carte mémoire SD, HDD, ...).

Un plan et des photos de la salle seront fournis sur demande. Les soumissionnaires sont invités à effectuer une visite de site, afin de prendre connaissance des contraintes techniques difficilement descriptibles dans un cahier des charges et proposer une offre conforme aux besoins de la BCEAO.

Les soumissionnaires sont invités à chiffrer dans leur offre les prestations ci-après :

- 
- démontage des installations existantes en tenant compte des parties encastrées à conserver ;
  - mise en place du câblage pour les nouvelles installations de sonorisation de la salle, de conférence et de traduction simultanée ;
  - installation et essai et mise en service des nouvelles installations ;
  - transfert de compétence par la formation des agents de la BCEAO chargés d'exploiter les équipements ;
  - fourniture de la documentation technique, du manuel d'exploitation ainsi que des schémas et plans de câblage.

## **5. MODALITES DE SOUMISSION**

### **5. 1 Présentation des offres**

Les offres seront présentées en cinq (5) exemplaires sous enveloppes fermées et scellées sous peine d'être considérées comme nulles. L'enveloppe extérieure portera les mentions suivantes :

- au coin supérieur gauche

### **APPEL D'OFFRES**

#### **Remplacement du système de sonorisation de conférence de la salle de réunion du 8<sup>ème</sup> étage de l'Agence Principale de la BCEAO à Ouagadougou**

**A n'ouvrir qu'en commission de dépouillement**

- au centre :

**Monsieur le Directeur National de la BCEAO pour le Burkina  
email : [courrier.Cdn@bceao.int](mailto:courrier.Cdn@bceao.int) / Avenue Gamal Abdel Nasser  
01 BP 356 Ouagadougou 01 - Burkina Faso  
Tel. (226) 25 30 60 15 / 25 49 05 00 - Fax. (226) 25 31 01 22 - OUAGADOUGOU**

Chaque exemplaire des offres sera présenté en 2 parties distinctes :

- Présentation de la société ;
- Offre technique et financière.

Chaque partie devra être sous enveloppe fermée portant le titre de ladite partie. Le non-respect de ces dispositifs entraîne le rejet de l'offre pour non-conformité.

### **5. 2 Présentation de la société et/ou des sous-traitants**

La partie présentation de la société devra comprendre les sections suivantes :

- présentation générale ;
- références techniques similaires ;
- personnes chargées du dossier (qualification et expérience).

---

### 5. 3 Offre technique et financière

L'offre technique décrira de manière détaillée avec schémas, dessins et photos à l'appui, la solution que le soumissionnaire compte proposer pour le remplacement du système de sonorisation de conférence de la salle de réunion du 8<sup>ème</sup> étage de l'Agence Principale de la BCEAO à Ouagadougou

L'offre financière devra être établie hors toutes taxes et comprendre :

- une lettre de soumission datée et signée suivant le modèle joint en annexe ;
- un devis détaillé des équipements et des services de personnalisation et/ou de développements complémentaires, indiquant notamment :
  - le justificatif des choix techniques ;
  - les quantités ;
  - les prix unitaires ;
  - le coût total ;
  - le taux de remise ;
  - le montant de reprise des équipements démontés (à prendre en moins-value) ;
  - le total net.

**ANNEXES**

---

## LETTRE DE SOUMISSION

Je soussigné *[Nom prénoms et fonction]*,

Agissant au nom et pour le compte de la société *[Adresse complète de la société]* inscrit au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de *[Ville de résidence]* sous le numéro *[Numéro du registre de commerce]* :

– après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier d'appel d'offres pour le remplacement du système de sonorisation de conférence de la salle de réunion du 8<sup>ème</sup> étage de l'Agence Principale de la BCEAO à Ouagadougou

– après m'être rendu compte de la situation des lieux et après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et l'importance de la mission à réaliser :

1- me soumetts et m'engage à exécuter la présente mission conformément au dossier d'appel d'offres, moyennant le prix global, forfaitaire, non révisable, hors taxes, et hors droits de douane ***[Montant en chiffres et en lettres]***,

2- m'engage à exécuter les travaux dans un délai de *[Délai prévu dans le planning]* à compter de la date de signature du marché,

3- m'engage expressément à exécuter les travaux conformément au cahier des charges et suivant les règles de l'art,

4- m'engage à maintenir mon prix pendant une période de six (06) mois à compter de la date de dépôt des offres,

5- demande que la BCEAO se libère des sommes dues par elle au titre du marché, en faisant donner crédit au compte n° *[numéro de compte]* ouvert au nom de *[Attributaire du compte]*.

Fait à *[Ville de résidence]* le *[jour/mois/année]*

Signature et Cachet

*[Nom et Prénoms]*

### CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Le cadre de devis quantitatif et estimatif à renseigner pour le remplacement du système de sonorisation de conférence de la salle de réunion du 8<sup>ème</sup> étage de l'Agence Principale de la BCEAO à Ouagadougou est le suivant :

DESIGNATION		QTE	P.UNIT	P.TOTAL
1	Ensemble de conférence numérique constitué d'un poste Président, d'un poste assesseur et de vingt-huit (28) postes délégués	Ens		
2	Système de sonorisation comprenant une table de mixage à 4 entrées minimales, un éliminateur de larsen, un amplificateur adapté et des haut-parleurs deux voies à monter en hauteur	Ens		
4	Microphone HF à main (émetteur/récepteur) True diversity de qualité professionnelle (insensibles aux ondes radios GSM-LTE)	2		
5	Système d'enregistrement audio des conférences en format numérique courant	Ens		
9	Divers éléments de raccordement	Ens		
10	Main d'œuvre d'installation, d'essai, de mise en service, etc	Ens		
11	Moins-value pour la reprise de l'existant	Ens		
<b>MONTANT TOTAL HT/HDD (FCFA)</b>				

Arrêté le présent devis à la somme de [*Montant en chiffres et en lettres*] hors taxes hors droits de douane.

**NB** : Le cadre de devis quantitatif et estimatif ci-dessus est minimum donné à titre indicatif. Il pourra donc être complété par les soumissionnaires sur la base de leur expérience et expertise.

Les soumissionnaires peuvent également proposer, **en variante**, tous autres systèmes qu'ils jugent meilleurs à celui décrit par le présent cahier des charges.

Fait à (indiquer le lieu) le [*jour/mois/année*]

Signature cachet